



Hôtel de Ville  
59283 RAIMBEAUCOURT

Conseil Municipal  
Séance du 1<sup>er</sup> mars 2024 – 19 heures  
Convocation du 23 février 2024  
Séance ordinaire

Envoyé en préfecture le 05/03/2024  
Reçu en préfecture le 05/03/2024  
Publié le  
ID : 059-215904897-20240301-DCM\_20240301\_16-DE



Membres en exercice : 27  
Présents : 21  
Absents Excusés Représentés : 2  
Absents : 4

Étaient présents : M. Alain MENSION, Maire

Mrs Mmes Karine SKOTAREK – David MORTREUX – Geneviève LECLERCQ – Cédric STICKER – Pascaline VITELLARO – Maria IULIANO – Régis SALLEZ – Bernard TRICOT – Bernard HELLEBUYCK – Michel COURTECUISE – Pascal KACZMARCZYK – Marie-Louise LEMAIRE – Maryline MARLIERE – Salvatore BELLU – Christian LEMAR – Céline CARNEAU – Stéphanie LEMAIRE – Kitty DUQUESNE – Anthony WATTEAU – Angélique GOGÉ.

Étaient absents excusés représentés : Mme Mr LANGELIN représenté par Salvatore BELLU – Angélique DHINNIN représentée par David MORTREUX.

Étaient absents : Mmes Mrs Aurélie PETIT – Clémence BARBIER – Gaëtan GRARD – Sébastien MANCHE.

Président de la séance : M. Alain MENSION, Maire  
Secrétaire de séance : Mme Karine SKOTAREK, 1<sup>ère</sup> Adjointe

### **DCM\_20240301 – 16 – Formation PSC1 : prise en charge financière de la collectivité**

Dans le cadre de l'organisation sur le territoire communal de formations secourisme premiers secours (PSC1) par l'AFS59 – Centre de formation Départemental du Nord - 173 rue Carnot 59450 Sin-le-Noble, association agréée pour les formations PSC1 avec un tarif de 55€ par candidat, il est proposé au Conseil municipal de prendre en charge partiellement le coût de formation PSC1 pour les administrés Raimbeaucourtois, à hauteur de 25 € par candidat.

Adopté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance  
1<sup>ère</sup> Adjointe,

Le Maire,

Karine SKOTAREK

Alain MENSION

*Publié sur le site internet le 05 mars 2024*